



FFR

DOSSIER DE PRESSE

50 actions pour la sécurité des pratiquantes et des pratiquants

27 août 2023



50 ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES PRATIQUANTES ET DES PRATIQUANTS

Ce dossier de presse détaille un ensemble d'initiatives destinées à optimiser la sécurité des pratiquantes et pratiquants, en adoptant une démarche globale qui englobe la recherche, la sensibilisation, la communication, la réglementation, entre autres.

Consciente de l'impératif de garantir une meilleure sécurité pour tous les acteurs du jeu, la FFR s'associe résolument à la LNR dans une collaboration soutenue.

Notre perspicacité face à cette situation nous confère une rigueur inégalée dans la documentation, la recherche et l'analyse des diverses occurrences, nous positionnant ainsi de manière distinctive. Cette acuité est le socle sur lequel nous avons construit et déployé un programme d'actions évolutives et régulièrement revisitées, que vous découvrirez en détail ci-après.

Protection des Joueuses et Joueurs :

Protéger dès l'école de rugby

1. Règle du passage en force pour toutes les catégories de l'École De Rugby (EDR).
→ *La règle du passage en force a été instaurée dans le cadre du programme Rugby #Bienjoué dans le but de revenir à l'esprit du jeu. La règle est la suivante : "un joueur porteur du ballon ne doit pas percuter volontairement un joueur arrêté".*
2. Règles de contact évolutif à l'École De Rugby et extension de la règle "Toucher 2 secondes"
→ *Apprentissage progressif sur chaque saison avec des temps différents en fonction des catégories. Nous commençons par du toucher deux secondes avant de passer en jeu au contact en faisant évoluer le nombre de joueurs. Point clé pour la FFR : progressivité de l'apprentissage et faire comprendre aux éducateurs que l'objectif prioritaire est de faire progresser les enfants.*
 - **Intégration de Diverses Formes de Pratique** : Toucher 2 secondes, Jeu en contacts aménagés, Rugby éducatif avec plaquage, Formes de jeu adaptées avec des effectifs de 5x5, 7x7, 10x10 et 15x15 joueurs.

Protéger dans toutes nos compétitions amateurs et le haut niveau

3. Création du Carton bleu pour les joueurs amateurs avec sortie du joueur en cas de suspicion de commotion.
→ *Dès qu'il y a un signalement par l'arbitre (ou fait à ce dernier) d'un comportement avec des signes évidents de commotion cérébrale, le carton bleu est signifié à la joueuse ou au joueur concerné puis est consigné sur la feuille de match, ce qui entraîne de facto un blocage de la licence via Oval-e (23 jours pour les moins de 18 ans, 11 jours pour les plus de 18 ans).*
4. Allongement des durées d'arrêt après commotion en amateur (carton bleu) ou en professionnel (HIA).
5. Abaissement de la ligne de plaquage pour la Fédérale 2 et pour les niveaux de compétition inférieurs.
6. Mise en place de référents « neurologiques » dans toutes les régions y compris s'il n'y a pas de club de rugby professionnel à proximité.

Protéger lors des compétitions Reichel Espoir

7. Abaissement d'un an de la catégorie d'âge et interdiction des joueurs sous contrat professionnel ou sous contrat 1DF dans les compétitions espoirs pour éviter les écarts de niveaux.
8. Obligation de la présence d'un médecin pour toutes les rencontres Reichel Espoir
9. Protocoles obligatoires de tests médicaux techniques et fonctionnels pour les joueurs devant évoluer en Reichel Espoir.
10. Surveillance renforcée des plaquages hauts : mise en place du dispositif "high tackle warning" en collaboration avec World Rugby pour une surveillance des plaquages hauts en catégorie Reichel Espoir.



Protéger lors de la pratique du rugby par les femmes

11. Dispositif de suivi et de surveillance des blessures pour l'ensemble des joueuses internationales évoluant dans l'Elite 1.
12. Programme de recherche scientifique s'appuyant sur un protège-dents connecté, pour étudier et prévenir les commotions cérébrales.
13. Partenariat avec la *Française Des Jeux* dans la perspective d'équiper l'élite 1 féminine de ces protège-dents connectés, sous réserve des résultats du programme de recherche scientifique.

Protéger lors de la pratique professionnelle

14. Sorties des joueurs professionnels en cas de suspicion de commotion : avec mise en place d'un Médecin indépendant pour le rugby professionnel et tests HIA 1, 2 et 3.
15. Organisation d'un suivi psychologique par la direction médicale de la FFR pour tout joueur pour lequel nous sommes informés d'un problème
16. Cartons rouges pour actes dangereux au niveau de la tête.
17. Obligation de formation des staff médicaux des équipes professionnelles (médecin et kinésithérapeutes) : level 2 World Rugby (formation mixte en ligne et présentiel de 2 jours)
18. Création d'un dossier médical informatisé unique pour les clubs professionnels
19. Suivi biologique et neurologique des joueurs professionnels

Formations et Sensibilisations :

20. Doublement des journées de recyclage pour les éducateurs grâce aux Journées "#BienJoué en sécurité".
21. Création d'une charte du joueur, du parent et de l'éducateur pour promouvoir les droits, les devoirs et les impératifs de chacun.
22. Sensibilisation renforcée aux règles du jeu : journées ateliers "Ecole De Rugby" afin d'apporter du contenu aux éducateurs notamment lié à l'apprentissage du contact (avec le ballon, avec le sol, avec l'autre)
23. Formations et sensibilisation au dépistage, à la prise en charge et à la déclaration des commotions cérébrales à destination de tous les arbitres, joueurs, entraîneurs, ainsi que l'entourage familial des joueurs.
24. Mise à disposition de référentiel médicaux : rubrique dédiée "santé du joueur" sur les sites de la [LNR](#) et de la [FFR](#).
25. Formations en ligne aux divers problèmes de santé qui peuvent se rencontrer dans la pratique du rugby (traumatologie diverse, coup de chaleur, geste de premier secours, commotion etc.) : L'objectif affiché étant une formation d'excellence pour tous les intervenants médicaux et paramédicaux dans le rugby mais également une sensibilisation des acteurs non médicaux.

Ressources et Communication Pédagogique :

26. Création et diffusion des kits pédagogiques et de communication "#Bienjoué" : livret #Bienjoué, affiches, vidéos d'entraînement pédagogiques.
27. Prise en compte de la sécurité dans les formations fédérales et d'état
→ *La sécurité est un élément central des formations fédérales et d'État pour les éducateurs. Lors des formations, la sécurité est un thème majeur et récurrent. Dans le BP JEPS, le DE JEPS, et le DES JEPS, une unité spécifique (UC 4) est dédiée à l'encadrement sécurisé du rugby à XV. De plus, les intitulés des unités de formation (UF) des Brevets Fédéraux (BF) mettent l'accent sur la nécessité d'assurer la sécurité des participants lors des séances d'apprentissage et d'entraînement.*



- *Pour maintenir leur certification BF, les éducateurs doivent répondre à un questionnaire sur la sécurité et les mises à jour des règlements tous les 5 ans.*
 - *Enfin, un critère d'évaluation essentiel est que la sécurité physique et morale des participants doit être assurée. Si ce n'est pas le cas, la certification ne sera pas délivrée.*
28. Mise en place du "livret du jeune joueur" avec validation des compétences du jeune joueur par graduation pour mesurer l'évolution de l'apprentissage du rugby.
 29. Création du guide pédagogique Baby Rugby et formation associée pour prendre en compte la particularité du public.
 30. Mise à disposition de contenus de formation des journées sécurités via streaming et clés USB pour les éducateurs (thématiques abordées évolutives : mêlée / plaquage / ruck / jeu aérien / postures sécuritaires en général).
 31. Cocréation avec GMF d'une « chasuble pédagogique » spécialement conçue pour inciter les joueurs à plaquer à hauteur de la taille en plaçant la tête du bon côté. Cette chasuble innovante a été déployée pour la première fois dans l'étude ISPED portant sur l'efficacité d'un nouveau programme de prévention des blessures. 91% des clubs participants ont jugé la chasuble comme étant un très bon outil pédagogique pour les populations jeunes et adultes.
 - *Distribution en cours de saison 22/23 d'un lot de 30 chasubles de plaquage #BienJoué à l'ensemble des clubs étant engagés dans une compétition junior, soit près de 23°000 chasubles distribuées.*

Campagne de communication "PRATIQUONS UN RUGBY #BIENJOUÉ EN SÉCURITÉ" :

32. Inscription de la règle 9 Alinéa 11 sur les licences : *"Les joueurs ne doivent rien faire qui soit imprudent ou dangereux pour autrui"*
33. Case à cocher lors de l'affiliation, incluant cette mention obligatoire lors de la prise de licence.
34. Kit de communication pour la campagne "Règle 9" prochainement à disposition des clubs.
35. Réunions de sensibilisation à la règle 9 organisées prochainement par la FFR.
36. Rappel de la règle 9 sur chaque feuille de match dématérialisée.
37. Inscription de la règle 9 sur le maillot des arbitres.
38. Lancement d'un t-shirt "Règle 9" sur la boutique FFR

Observatoires et Études :

La FFR a passé une convention avec l'université de Bordeaux (ISPED) pour tous les travaux scientifiques en lien avec la santé des joueurs.

39. Partenariat avec l'ISPED (Université de Bordeaux - Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement) pour l'observatoire de l'accidentologie du rugby amateur en vue d'évaluer la réalité des blessures dans le rugby amateur pour toutes les catégories : jeunes, juniors, seniors hommes et femmes.
Celui-ci est effectif depuis la saison 2019/2020 et concerne environ 150 clubs chaque année. Il a permis de valider scientifiquement l'efficacité d'un programme de prévention des blessures basé sur une routine d'échauffement et un entraînement technique au plaquage (-20% d'accidentologie).
40. Extension de l'étude ISPED à l'Elite féminine.
41. Création et pérennisation de l'Observatoire Médical du Rugby en lien avec la Ligue Nationale de Rugby
42. Étude en collaboration avec la LNR, la FFR et l'ISPED sur les aspects biologiques des commotions cérébrales.



43. Étude comparative Fédérale 1 et Fédérale 2, en cours de négociation à World Rugby avec volonté de l'étendre aux féminines.
44. Test d'un programme d'entraînement sur 2 groupes de 50 équipes randomisées mené par l'ISPED avec un objectif : diminuer le risque de blessures. Cet essai a confirmé l'utilité des "chasubles de plaquage".
45. Groupe de travail du comité médical pour organiser la lutte contre le dopage.
46. Enquête épidémiologique annuelle sur les commotions cérébrales : **un investissement de plus de 500k euros par an depuis 10 ans** co-financé par la FFR et la LNR.
47. Création d'une cellule recherche avec 2 salariés à temps plein : veille bibliographique pour mettre à jour les connaissances autour de la protection et de la santé du joueur. L'importance des moyens déployés explique aussi le taux de commotion dans le rugby professionnel : plus on cherche, plus on trouve.
48. Création de groupes multidisciplinaires d'experts afin de définir les situations médicales à risque d'accident graves et les moyens de dépistage chez les joueurs de rugby. Ceci concerne 2 types d'accidents : les accidents du rachis et les problèmes neurologiques.
49. L'adoption par la FFR et la LNR d'un outil numérique commun aux championnats professionnels pour la gestion des commotions cérébrale (SCRM).
50. Création d'un Diplôme Inter Universitaire (DIU) de pathologie du rugby sous l'égide de l'université de Bordeaux





FFR